



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Ecole normale

Question écrite n° 2339

Texte de la question

M Jean-Claude Gayssot appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports sur le fait que la 2e session du DEUG et le concours d'entrée à l'école normale sont fixés aux mêmes dates en septembre. Or, pour s'inscrire à ce concours, il faut être titulaire d'un DEUG. En conséquence, il lui demande quelles dispositions concrètes il compte prendre pour permettre, malgré tout, à tous les candidats de pouvoir se présenter au concours d'entrée à l'école normale.

Texte de la réponse

Reponse. - Instruction a été donnée aux recteurs d'académie chanceliers des universités de prendre contact avec les présidents d'université en vue d'une harmonisation des calendriers pour qu'à l'avenir les dates fixées pour le concours d'entrée dans les écoles normales permettent aux candidats de s'y présenter même s'ils doivent subir en deuxième session les épreuves du DEUG.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2339

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 septembre 1988, page 2500